Contact Sheet



Europe



Austria

Tel: +43 4212 6400 Sparex Austria Muraunberger Str Hurzendorf 9300



France

Tel: +33 2987 89234 Sparex S.A.R.L. Zae De Ty Douar Commana 29450





Italy

Tel: + 43 4212 6400 Sparex Austria Muraunberger Str Hurzendorf 9300



Portugal

Tel: +351 261 311107 Sparex Portugal, Importação e Comércio de Peças,Lda. Lugar da Espera 2565-716 Runa.



Belgium / Lux

Tel: + 32 58235140 Sparex Belgium Bvba Toevluchtweg 9 B-8620 Nieuwpoort



Germany

Tel: + 49 4282 93100 Sparex Germany Hansestrasse 03 Sittensen 27419



Netherlands

Tel: + 31 235 841 020 Sparex Holland BV Luzernestraat 19N 2153 GM Nieuw-Vennep



Spain

Tel: + 349 451 33524 Sparex Agrirepuestos, S.L. C/Jose Maria Iparraguirre No.15 B 01006 Vitoria-Gasteiz (Alava)





Denmark

Tel: + 45 647 22287 Sparex Denmark Sparex Limited ApS Messevej 1 9600 Aars





Ireland

Tel: +353 51 855592 Sparex (Tractor Accessories) Ltd Grannagh Waterford Ireland



Poland

Tel: +48 61 816 19 37 61-168 ul. Rataje 164, Poznań



Tel: +44 1392 441338 Sparex Limited **Exeter Airport Devon** Exeter EX5 2LJ

North America



Canada

Tel: + 905 786 277 Sparex Canada Highway No. 2 On Newcastle L1b 119



USA

Tel: + 1 330 562 8150 Sparex US PO Box 510 Aurora, OH 44202

Africa



South Africa

Cape - Tel: +27 00 21 887 3575 . KZN - Tel: + 27 31 573 1240 Cape branch

35 George Blake St, Plankenburg Stellenbosch 7600

KZN branch 59 Marseilles crescent Briardene Durban 4001

Australasia



Australia

Tel: + 61 298 205 777 Sparex Australia Pty Ltd 81-83 Strzelecki Avenue, Sunshine West, VIC 3020



New Zealand

Tel: + 64 9634 4121 4 Princes Street Onehunga, Auckland 1345

Sparex Export Markets



Export

Tel: +44 1392 441314 Sparex Limited **Exeter Airport** Devon Exeter EX5 2LJ



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

B7772 Adhesive Spray

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit B7772 Adhesive Spray

Taille du récipient 400ml

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Bondloc UK Ltd

Unit 2 Bewdley Business Park

Long Bank Bewdley Worcestershire DY12 2TZ

+44 (0)1299 269269 +44 (0)1299 269210 sales@bondloc.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)1299 269269

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Aerosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé

Carc. 2 - H351

humaine

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger





Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

Date de révision: 23/06/2015

B7772 Adhesive Spray

Mentions de mise en garde

P201 Se procurer les instructions avant l'utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure

à 50°C/122°F.

P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient

dichloromethane

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

dichlorométhane		30-60%
Numéro CAS: 75-09-2	Numéro CE: 200-838-9	
Classification		
Carc. 2 - H351		

butane		10-30%
Numéro CAS: 106-97-8	Numéro CE: 203-448-7	

Classification

Flam. Gas 1 - H220

Numéro CAS: 110-54-3 Numéro CE: 203-777-6

Classification

Flam. Liq. 2 - H225 Skin Irrit. 2 - H315 Repr. 2 - H361f STOT SE 3 - H336 STOT RE 2 - H373 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais.

Date de révision: 23/06/2015

B7772 Adhesive Spray

Inhalation Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Si la respiration s'arrête, pratiquer

la respiration artificielle. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un

médecin.

Ingestion Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Rincer la bouche. Ne pas faire

vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin rapidement si des symptômes

apparaissent après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale Traiter en fonction des symptômes.

Inhalation Prolonged and repeated contact with solvents over a long period may lead to permanent

health problems L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager le système respiratoire. Une surexposition aux solvants organiques peut déprimer le système nerveux central, entraînant des vertiges et une intoxication, et, à très fortes concentrations, la perte de

conscience et la mort.

Ingestion Les fumées issues du contenu de l'estomac peuvent être inhalées, résultant aux mêmes

symptômes que l'inhalation.

Contact cutané Le produit a un effet de délipidation de la peau. Le contact prolongé avec la peau peut

provoquer rougeurs et irritations.

Contact oculaire Irritation des yeux et des muqueuses.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

pulvérisée, brouillard ou brume.

appropriés

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Produits de combustion

dangereux

Gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre

un incendie

Utiliser de l'eau pulvérisée pour réduire les vapeurs. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans

Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche. Eau

risque.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles S'assurer qu'une protection respiratoire appropriée est portée pendant l'enlèvement des

déversements dans des zones confinées. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les

yeux et la peau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. **de l'environnement**

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Eliminer toute source d'inflammation. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la

terre et mettre dans des conteneurs. Prévoir une ventilation suffisante. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Lire et suivre les

recommandations du producteur. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Les vapeurs d'aérosols peuvent être enflammées lors de la pulvérisation sur une flamme nue ou tout matière

incandescente.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une

flamme nue. Protéger du rayonnement solaire. Stocker à une température ne dépassant pas

50°C/122°F.

Classe de stockage Aérosol extrêmement inflammable.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s)

particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

dichlorométhane

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 178 mg/m³ Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 356 mg/m³

*, C2

butane

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 800 ppm 1900 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

C2 = Substances préoccupantes en raison d'effets cancérogènes possibles.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection







Date de révision: 23/06/2015

B7772 Adhesive Spray

Contrôles techniques

appropriés

Prévoir une ventilation suffisante.

Protection individuelle Porter des vêtements de protection.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains Aucune protection des mains particulière recommandée.

Autre protection de la peau et Prévoir une fontaine oculaire.

du corps

Mesures d'hygiène Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver rapidement si la

peau devient contaminée.

Protection respiratoire Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs

> limites d'exposition professionnelle recommandées. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié en cas d'exposition éventuelle aux produits de dégradation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Aérosol.

Couleur Ambré.

Odeur Hydrocarbures chlorés. Caractéristique.

Seuil olfactif Inférieur 100 ppm Supérieur 280 ppm

μH Non disponible.

Point de fusion Non disponible.

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

40°C @ 760 mm Hg

Point d'éclair -40°C (Coupelle fermée).

Taux d'évaporation Non disponible.

Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 1.8 Limite supérieure Limites

supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité

d'explosibilité/inflammabilité: 9.5

Pression de vapeur Non disponible.

Densité de vapeur Non disponible.

Densité relative Non disponible.

Insoluble dans l'eau. Solubilité(s)

Coefficient de partage log Pow: 1.25

Température d'auto-

inflammabilité

410°C

Température de décomposition

Non disponible.

Viscosité Non disponible.

Non disponible. Propriétés explosives

Propriétés comburantes Non disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations Aucun.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Stable dans les conditions de stockage prescrites.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique très volatil

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

Aucun connu.

dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter l'exposition à des

températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aluminium.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

roduits de decomposition

Dans la combustion émet des fumées toxiques

dangereux

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire. Les vapeurs peuvent provoquer

des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Une forte exposition peut provoquer un rythme cardiaque anormal et prouver tout d'un coup fatale. Les vapeurs à fortes

concentrations sont anesthésiantes.

Ingestion Symptômes semblables à l'inspiration

Contact cutané Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par contact avec la

peau.

Contact oculaire Irritation des yeux et des muqueuses.

Voie d'exposition Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

Organes cibles Système nerveux central Système respiratoire, poumons Foie

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est très toxique pour les organismes aquatiques et qui

peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique. Ne pas rejeter dans

les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

12.1. Toxicité

Ecotoxicity

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage log Pow: 1.25

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas d'information disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations

PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

Méthodes de traitement des

déchets

Ne pas percer ou incinérer, même vide. Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à

cause du risque d'explosion.

Classe déchet Plein ou partiellement vide aérosol : 16 05 04. Les aérosols vides : 15 01 10 (contenant les

résidus dangereux). Aérosols vides ; 15 01 04 (pas de résidus dangereux).

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4. Groupe d'emballage
- 14.5. Dangers pour l'environnement
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales The Aerosol Dispensers Regulations 2009 (SI 2009 No. 2824).

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006

concernant l'enregistrement, évaluation, autorisation et Restriction des produits chimiques (REACH), instituant une Agence européenne des produits chimiques, modifiant la Directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) N° 793/93 du Conseil et règlement (CE) N° 1488/94 de la Commission ainsi que la Directive 76/769/CEE et Directives 91/155/CEE de la Commission93/67/CEE, 93/105/ce, y compris les amendements. Règlement (CE) N° 1073/2008 du Parlament auropéen et du Conseil du 16 décembre 2008 conservent le

1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 concernant la classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les Directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) N°

1907/2006 avec amendements.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision 23/06/2015

Numéro de FDS 5054

Mentions de danger dans leur H220 Gaz extrêmement inflammable.

intégralité H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H351 Susceptible de provoquer le cancer. H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

PRÉCAUTIONS: Ce produit et les matériaux auxiliaires normalement combinés avec lui sont capables de produire des effets nocifs sur la santé, allant des irritations mineures de la peau aux effets systémiques graves. Aucun de ces matériaux doivent être utilisés, stockés ou transportés jusqu'à ce que les précautions de manipulation et recommandations énoncés dans les feuilles de données des sécurité (FTSS) pour cela et tous les autres produits utilisés sont compris par toutes les personnes qui vont travailler avec le produit. GARANTIE: Tous les produits acheté ou fourni par Bondloc sont sous réserve des modalités et conditions énoncées dans le contrat. Bondloc garantit uniquement que son produit sera conforme à ces spécifications ainsi désignées dans les présentes ou dans d'autres publications. Toutes les autres informations fournies par Bondloc est à envisager mais précises sont fournies à la condition expresse, le client doit faire sa propre évaluation pour déterminer l'aptitude du produit à un usage particulier. Bondloc fait aucune autre garantie, expresse ou implicite, y compris celles concernant les autres renseignements, les données dont elle s'inspire ou les résultats qui en découlent; que tout produit doit être commercialisable ou adapté à un usage particulier; ou que l'utilisation d'une telle information ou produit ne violera pas les brevets.